



194733 - Cumuler les dhikr reçus tout en diversifiant leur usage selon les situations

question

J'ai lu depuis quelques temps une collection de livres traitant du mérite de la demande du pardon divin. Ensuite j'ai lu un recueil de hadiths traitant de la formule : gloire et louange à Allah qualifiée comme étant la prière la créature grâce à la quelle on apporte leur substance aux créatures et constituant la parole la plus aimée d'Allah. J'ai lu aussi que le fidèle peut être privé de sa substance à cause d'un péché et que la demande de pardon permet d'effacer le péché et que c'est la raison pour laquelle elle fait partie des causes de l'abondance de la substance. Est-ce qu'il faut préférer la demande du pardon d'Allah ou la formule : gloire et louange à Allah vu que cette dernière aussi permet d'obtenir l'absolution des péchés?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le noble mérite du dhikr est nécessairement connu en islam. Il en suffit pour preuve qu'Allah mentionne Son fidèle serviteur qui Le rappelle. Ibn al-Qayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a mentionné dans son livre al-wabil as-sayyib min al-kalim at-tayyib que le dhikr possède plus de cent avantages. Et puis, il en a énuméré un grand nombre et les a commenté.

Deuxièmement, ce qui est recommandé en matière de dhikr c'est de les cumuler au lieu de s'occuper des uns et de délaisser les autres. Car il faut utiliser toutes les formules afin d'obtenir le maximum de grâce divine et de récompense.

An-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « celui qui apprend que certaines actions sont méritoires doit s'y livrer, ne serait-ce qu'une seule fois, pour en bénéficier. Il ne



convient pas qu'il les délaisse puisqu'il doit en utiliser ce qu'il peut. » Extrait d'al-adhkaar,p.8.

Troisièmement, il est prouvé que Gloire et louange à Allah est une invocation globale et que c'est à grâce à elle qu'on apporte la substance aux créatures. Sous ce rapport, l'imam Ahmad (6583) a rapporté d'après Aboullah ibn Amre que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « Noé, le Prophète d'Allah (Paix sur lui), arrivé au terme de sa vie, dit à son fils: je vais te dicter un testament: je t'ordonne deux choses et t'interdis deux choses; je t'apprends que si on mettait il n'y pas de dieu en dehors d'Allah sur un plateau et les cieux et la terre sur un autre plateau, le premier serait plus lourd, et si les sept cieux et les sept terres formaient un bloc compact, il n'y pas de dieu en dehors d'Allah pourrait l'écraser. Quant à Gloire et louange à Allah, elle est une invocation globale grâce à laquelle qu'on apporte la substance aux créatures. » jugé authentique par al-Abani dans as-Sahihah (134)

Il est encore reçu de source sûre que le dhikr est la parole la plus aimée d'Allah. C'est dans ce sens que Mouslim (2731) a rapporté d'après Abou Dharr que le Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « ne vais pas t'informer de la parole la plus aimée d'Allah? »- «Messager d'Allah, dis moi la parole la plus aimée d'Allah »-« certes la parole la plus aimée d'Allah c'est Gloire et louange à Allah »

Les propos de l'auteur de la question: « le fidèle serviteur d'Allah peut être privé de substance à cause du péché, et la demande de pardon efface les péchés et devient une cause d'obtention de la substance. » comporte un sens globalement juste. À ce propos cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Allah le Très-haut a dit: « Demandez pardon à votre Seigneur; ensuite, revenez à Lui. Il vous accordera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite. Mais si vous tournez le dos, je crains alors pour vous le châtiment d'un grand jour. » (Coran,11:3) et : « Ô mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui pour qu'Il envoie sur vous du ciel des pluies abondantes et qu'Il ajoute force à votre force. Et ne vous détourniez pas [de Lui] en devenant coupables. » (Coran,11:52)

Nul doute que la demande de pardon efface les péchés. Quand ils sont effacés, leurs traces



disparaissent. C'est alors que l'individu reçoit la substance , s'en réjouit et se retrouve sans souci ni chagrin.» Extrait des avis juridiques consultatifs intitulés nouroun ala ad-darb (3/299) selon la numérotation de la bibliothèque numérique Chamilah.

Concernant le hadith: « certes l'on prive l'homme de sa substance à cause d'un péché qu'il a commis», il est rapporté par Ibn Madjah (4022) et jugé faible par al-Albani dans Dhaifi Ibn Madjah.

Quatrièmement, al-Boukhari (6491) et Mouslim (2691) ont rapporté d'après Abou Hourayrah (p.A.a) que le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « celui qui dit Gloire et louange à Allah cent fois par jour aura ses péchés absouts , fussent-ils aussi importants que l'écume de la mer.» Ce qui confirme que cette formule de dhikr efface les péchés mais elle ne se substitue pas à la demande de pardon. Prononcer celle-ci en signe de repentir et dans le but de solliciter le pardon d'Allah l'emporte sur cette formule de glorification car le fidèle qui sollicite le pardon divin se représente son péché et éprouve la peur d'Allah et nourrit une belle opinion fondée sur l'espérance quant au pardon. La glorification ne dispense pas le fidèle de la demande de pardon. C'est dans ce sens que Mouslim (484) rapporte d'après Aïcha qu'elle a dit: « Le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) répétait réquemment Gloire et louange à Allah. Je sollicite le pardon d'Allah et me repents devant Lui. » Je lui disais: « tu répètes souvent Gloire et louange à Allah. Je sollicite le pardon d'Allah et me repents devant Lui. » Il dit: « mon Maître m'a informé que je verrai un signe dans ma communauté et que quand je le vois, je dois répéter souvent Gloire et louange à Allah. Je sollicite le pardon d'Allah et me repents devant Lui Or je l'ai vu. C'est « Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah, alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir.» (Coran, 110:1-3) C'est la conquête de La Mecque.

Ici, on cumule Gloire et louange à Allah et la demande de pardon. Ce qui signifie que la première ne dispense pas de la seconde ni celle-ci de la première et que les deux sont recommandées au fidèle et que dans certaines conditions l'une peut l'emporter sur l'autre.

Ibn al-Qayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « C'est un chapitre utile dans lequel



on a besoin d'une bonne compréhension et de la capacité de distinguer entre la valeur intrinsèque de la chose et une valeur accidentelle pour reconnaître à chacune ce qu'elle mérite et mettre chaque chose à sa juste place. L'œil occupe sa place. Le pied occupe sa place. L'eau occupe la sienne et la chair aussi. Le maintien du bon ordonnancement des choses relève de la parfaite sagesse qui régit l'Ordre et l'Interdiction. Allah le Très-haut est le garant de l'assistance.

C'est ainsi que le savon et la plante achnaan peuvent être bons en un moment pour un vêtement alors que l'ensens et l'usage de l'eau de rose peuvent être plus utiles en autre moment pour le parfumer. J'ai dit un jour à cheikh al-islam, Ibn Taymiyyah (puisse Allah le Très-haut lui accorder Sa miséricorde): « un ulémas a été interrogé en ces termes: laquelle est plus utile pour la fiède: la glorification d'Allah ou la demande de pardon? » Il a répondu: quand un vêtement est propre, l'ensens et l'eau de rose lui sont plus utiles. S'il est sale, le savon et l'eau chaude lui sont plus utiles. » Il m'a dit encore: « Que faire à un moment où les vêtements sont encore sales?! » Extrait d'al-waabil as-sayyib (232-233) Il entend dire par là que le difèle ne peut se passer de la demande de pardon en aucun cas. Il ne peut pas non plus se passer de la glorification et de la louange comme déjà indiqué. Il faut les cumuler et choisir ce qui convient mieux selon les circonstances. Ceci relève du chapitre de la compréhension des exigences de la servitude et le bon ordonnancement des actions. Se référer à la connaissance du mérite de la demande de pardon dans la réponse faite à la question n° [104047](#) . pour connaître la signification de Gloire et louange à Allah.

Allah le sait mieux.